



TERRITOIRE
PAYS
DE MARTIGUES

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES

DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

BUDGET PRIMITIF

2022

Table des matières

I LE BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES	3
1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	3
<i>LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>4</i>
1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES	5
1.2.1. <i>LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>5</i>
1.2.2. <i>LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>5</i>
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES	7
1.3.1. <i>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>7</i>
1.3.2. <i>LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>8</i>
1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE EAU DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES ..	9
1.5. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE EAU DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES	10
II LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 DU TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES	11
2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	12
<i>LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>12</i>
2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES	13
2.2.1. <i>LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>13</i>
2.2.2. <i>LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>14</i>
2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES	15
2.3.1. <i>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>15</i>
2.3.2. <i>LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES</i>	<i>16</i>
2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES	17
2.5. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES	18

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE EAU 2022 du Territoire PAYS DE MARTIGUES

Section de Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent à plus de 90% des produits générés par les ventes d'eau et de services. Les 10% restant correspondent principalement à des recettes d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'investissement.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux :

- charges à caractère général (environ 33% des dépenses de fonctionnement) : achats d'eau à la SEM (dotation de la Durance), charges d'électricité, achat de pièces pour les travaux et véhicules, paiement de la redevance liée à l'achat d'eau ;
- charges de personnel (environ 35% des dépenses de fonctionnement) : l'effectif affecté au BA de l'eau est d'environ 60 agents ;
- atténuations de produits (environ 15% des dépenses de fonctionnement) : elles correspondent au reversement des redevances à l'agence de l'eau ;
- dotations aux amortissements (environ 15% des dépenses de fonctionnement) liées à l'usage des différents actifs de la régie (canalisations, usine de potabilisation, véhicules ...).

Section d'Investissement :

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement (hors dotations aux amortissements) proviennent principalement des :

- subventions d'investissement accordées par l'Agence de l'eau, notamment dans le cadre de projets d'économies d'eau, et par le conseil départemental des Bouches du Rhône.
- emprunts, lorsque l'autofinancement n'est pas suffisant pour financer le programme d'investissement.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent aux :

- dépenses d'équipement (environ 85% des dépenses d'investissement) : renouvellement et extension des réseaux d'eau potable (canalisation), renouvellement des équipements des différents ouvrages (station de potabilisation, réservoirs ...), des compteurs, de la flotte de véhicules ... ;
- remboursements des emprunts (capital) (environ 5% des dépenses d'investissement) : ce taux est actuellement très bas compte tenu du faible endettement de la régie ;
- amortissements des subventions (environ 10% des dépenses d'investissement).

1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation du Budget Annexe « Eau » :

En K€	Opérations	AP Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Crédit de paiement voté 2022	AP reste à financer après le Budget primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	2017600900 - Création et renouvellement des réseaux AEP	12 180 K€	5 038 K€	2 937 K€	2 101 K€	1,7 Ans
	2017601000 - Travaux usine, réservoirs et surpresseurs	2 381 K€	944 K€	347 K€	597 K€	2,7 Ans
	2017604000 - Fanfarigoule remplacement conduite adduction	5 000 K€	4 918 K€	150 K€	4 768 K€	32,8 Ans
	2017605000 - Mise en place de la radio relève	800 K€	665 K€	375 K€	290 K€	1,8 Ans
	2017606000 - Acquisition véhicule Service Eau	160 K€	33 K€	0	33 K€	
	2017607000 - Acquisition matériel et outillage divers	190 K€	34 K€	0	34 K€	
	2017608000 - Etudes	475 K€	283 K€	20 K€	263 K€	14,2 Ans
	2017609000 - Acquisition mobilier bureau, matériel et licences informatiques	140 K€	43 K€	0	43 K€	
	2019600100 - Suppression du Château d'eau de St Mitre	5 000 K€	4 972 K€	40 K€	4 932 K€	124,3 Ans
	2019600200 - Acquisition d'un système de télégestion pour les ouvrages d'eau potable	400 K€	397 K€	90 K€	307 K€	4,4 Ans
	2019600300 - Travaux divers sur les bâtiments régie des Eaux	600 K€	567 K€	265 K€	302 K€	2,1 Ans
	2021601000 - Secteur Distribution R5 Saint-Pierre	4 600 K€	4 334 K€	2 100 K€	2 234 K€	2,1 Ans
	2021602000 - Acquisition véhicule Service Eau	246 K€	246 K€	50 K€	196 K€	4,9 Ans
	2021603000 - Acquisition mobilier bureau, matériel et licences informatiques	400 K€	400 K€	171 K€	229 K€	2,3 Ans
	2021604000 - Acquisition matériel et outillage divers	200 K€	200 K€	65 K€	135 K€	3,1 Ans
	TOTAL	32 772 K€	23 074 K€	6 610 K€	16 464 K€	3,5 Ans

**La durée de résorption globale des AP
est de «3,8 » années**

Analyse synthétique sur les variations par programme et le reste à financer après le BP :

- opération 2017604000 – Remplacement de la conduite d’adduction de Fanfarigoule. Il s’agit d’un projet majeur de la régie dont l’objectif est de réduire les très fortes pertes en eau constatées sur cette conduite. Le projet, dont le coût final se situera autour de 9 M€, est réalisé avec une assistance à maîtrise d’ouvrage qui va se terminer en 2021. Les études annexes sont prévues fin 2021 et 2022 pour une réalisation des travaux sur trois ans de 2023 à 2025.
- opération 2019600100 – Suppression du Château d’eau de St Mitre : le choix du maître d’œuvre est prévu en 2022 pour une réalisation des travaux en 2023 et 2024.
- Les autres opérations suivent les prévisions du Plan Pluriannuel d’investissement.

1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

1.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	9 418 K€	9 529 K€	1,2%
Recettes de gestion courante	9 401 K€	9 517 K€	1,2%
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 371 K€	9 457 K€	0,9%
74 - Dotations et participations	0	0	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	30 K€	60 K€	100,1%
Autres recettes de fonctionnement	17 K€	12 K€	-29,4%
77 - Produits exceptionnels	17 K€	12 K€	-29,4%
Recettes d'ordre	600 K€	540 K€	-10,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 K€	540 K€	-10,0%
Total recettes de fonctionnement	10 018 K€	10 069 K€	0,5%
Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	10 018 K€	10 069 K€	0,5%

Les prévisions de produits des services ont été établies sur la base d’une hausse de 1% des volumes d’eau facturés. A ce stade, aucune hausse tarifaire n’a été prise en compte dans l’attente des arbitrages de politique tarifaire pour l’année 2022.

1.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	8 586 K€	7 805 K€	-9,1%
Dépenses de gestion courante	8 429 K€	7 662 K€	-9,1%
011 - Charges à caractère général	3 230 K€	2 984 K€	-7,6%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 588 K€	3 350 K€	-6,6%
014 - Atténuations de Produits	1 600 K€	1 320 K€	-17,5%
65 - Autres charges de gestion courante	10 K€	8 K€	-23,9%
Autres dépenses de fonctionnement	158 K€	144 K€	-9,0%
66 - Charges financières	88 K€	74 K€	-16,1%
67 - Charges exceptionnelles	70 K€	70 K€	0,0%
68 - provisions	0	0	n/a
Dépenses d'ordre	1 432 K€	2 263 K€	58,1%
023 - Virement à la section d'investissement		820 K€	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 432 K€	1 444 K€	0,8%
Total dépenses de fonctionnement	10 018 K€	10 069 K€	0,5%
023 - Virement à la section d'investissement			n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	10 018 K€	10 069 K€	0,5%

Les dépenses de fonctionnement sont stables à 10 M€ en incluant un virement à la section d'investissement de 820 K€.

La diminution de 7,6% des charges à caractère général est liée à :

- La baisse des branchements à la suite de l'internalisation de l'activité en 2021 - 150 K€
- La baisse des achats de compteurs - comptabilisé en investissement - 50 K€
- La baisse des fournitures d'entretien et petit équipement ajustées à la dépense réelle 2020 et 2021 - 130 K€
- La hausse des achats d'eau ajustés à la dépense réelle 2021 +175 K€
- Diverses dépenses - 91 K€

La diminution des prévisions de charges de personnel est liée à une estimation basée sur les dépenses qui seront réalisées en 2021 et prend en compte des prévisions d'embauches en 2022.

La diminution des prévisions d'atténuations de produits est liée à un ajustement par rapport aux redevances réellement facturées.

1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	4 481 K€	5 125 K€	14%
Recettes d'équipement	4 481 K€	5 125 K€	14%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 185 K€	185 K€	-84%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	3 146 K€	4 790 K€	52%
23 - Immobilisations en cours	150 K€	150 K€	
Recettes financières	0	0	n/a
106 - Réserves	0	0	n/a
Recettes d'ordre	1 432 K€	2 263 K€	58%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	820 K€	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 432 K€	1 444 K€	1%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total recettes d'investissement	5 913 K€	7 389 K€	25%
001 - Solde exécution positif			n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	5 913 K€	7 389 K€	25%

La forte baisse des subventions d'investissement est liée à une diminution des financements de l'agence de l'eau et s'explique également par les demandes de subventions en cours d'instruction auprès du conseil départemental (4 dossiers en cours pour un montant total de 3,6 M€, dont 1,8 M€ pour Fanfarigoule).

En contrepartie, le montant des emprunts a été revu à la hausse pour équilibrer le budget d'investissement. Ces recettes prévisionnelles d'emprunt seront annulées, partiellement ou en totalité, en fonction des subventions réellement encaissées et des résultats de fonctionnement réalisés.

1.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	5 313 K€	6 849 K€	29%
Dépenses d'équipement	5 083 K€	6 610 K€	30%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			n/a
Total des opérations d'équipement	5 083 K€	6 610 K€	30%
Dépenses financières	230 K€	239 K€	4%
16 - Emprunts et dettes assimilées	230 K€	239 K€	4%
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	600 K€	540 K€	-10%
040 - Opérations de transfert entre sections	600 K€	540 K€	-10%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total dépenses d'investissement	5 913 K€	7 389 K€	25%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	5 913 K€	7 389 K€	25%

La hausse de 25% des dépenses d'investissement est liée principalement à la hausse des prévisions de dépenses d'équipement.

Comme exposé dans le tableau qui figure en 1.1, les principales dépenses d'équipement prévues en 2022 concernent les opérations suivantes :

- Extension et renouvellement du réseau de Martigues, Port de Bouc et St Mitre les Remparts 2 937 K€
- Restructuration du réseau de St Pierre et St Julien à Martigues 2 100 K€
- Renouvellement du parc de compteurs 375 K€
- Travaux usine, réservoirs, surpresseurs 350 K€

1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE EAU DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Annexe Eau 2021 Territoire Pays de Martigues	Recettes de gestion courante	9 401 K€	9 517 K€
	Dépenses de gestion courante	8 429 K€	7 662 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	972 K€	1 855 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	10%	19%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	17 K€	12 K€
	Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	70 K€	70 K€
	Résultat exceptionnel large	-53 K€	-58 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	919 K€	1 797 K€
	Taux d'épargne de gestion	10%	19%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	88 K€	74 K€
	Recettes réelles	9 418 K€	9 529 K€
	Dépenses réelles	8 586 K€	7 805 K€
	Epargne brute (EBE)	832 K€	1 723 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	9%	18%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	230 K€	239 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	602 K€	1 485 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	6%	16%

Le niveau d'épargne du budget annexe Eau est en forte augmentation par rapport au BP 2021, en ligne avec les niveaux d'épargne réellement constatés dans les comptes administratifs des derniers exercices.

Ce niveau d'épargne est nécessaire pour financer le programme d'investissement très important de la régie, d'autant plus dans un contexte de baisse des subventions d'investissement.

1.5. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE EAU DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget EAU 2022 Territoire Pays de Martigues

En k€	Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
Volume	1 722 K€	239 K€	74 K€	4 790 K€	6 274 K€

Fin 2021, le stock de dette s'élève à 1,7 M€, soit environ une année d'épargne brute. Le remboursement du capital représente quant à lui environ 15% de l'épargne brute annuelle.

Si la régie devait souscrire en totalité l'emprunt inscrit au Budget Primitif, la dette représenterait 3,6 années d'épargne brute.

II LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 du Territoire PAYS DE MARTIGUES

Section de Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent à environ 85% des produits générés par les redevances d'assainissement collectif et non collectif et les prestations de services ou travaux (branchements). Les 15% restant correspondent principalement à des recettes d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'investissement.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux :

- charges à caractère général (environ 30% des dépenses de fonctionnement) : charges d'électricité, achat de pièces pour les travaux et véhicules, produits de traitement des eaux usées ;
- charges de personnel (environ 35% des dépenses de fonctionnement) : l'effectif affecté au BA de l'assainissement est d'environ 45 agents ;
- atténuations de produits (environ 10% des dépenses de fonctionnement) : elles correspondent au reversement des redevances à l'agence de l'eau ;
- dotations aux amortissements (environ 20% des dépenses de fonctionnement) liée à l'usage des différents actifs de la régie (canalisations, usine de potabilisation, véhicules ...).

Section d'Investissement :

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement (hors dotations aux amortissements) proviennent principalement des:

- subventions d'investissement accordées par l'Agence de l'eau et par le conseil départemental des Bouches du Rhône ;
- emprunts, lorsque l'autofinancement n'est pas suffisant pour financer le programme d'investissement.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent aux :

- dépenses d'équipement (environ 75% des dépenses d'investissement) : renouvellement et extension des réseaux d'eaux usées (canalisation), renouvellement des équipements des différents ouvrages (station d'épurations, postes de refoulement ...), de la flotte de véhicules ... ;
- remboursements des emprunts (capital) (environ 10% des dépenses d'investissement) ;
- amortissements des subventions (environ 15% des dépenses d'investissement).

2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation du Budget Annexe « Assainissement »

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2022	Crédit de paiement voté 2022	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	2017600100 - Création et renouvellement des réseaux EU	6 840 K€	4 545 K€	700 K€	3 845 K€	5,5 Ans
	2017600200 - Acquisition véhicules Sce ASS	390 K€	3 K€	0	3 K€	n/a
	2017600300 - Etudes	253 K€	237 K€	10 K€	227 K€	22,7 Ans
	2017600400 - Restructuration ZAC Hôtel de ville	1 950 K€	0 K€	0	0 K€	n/a
	2017600500 - Acquisition mobilier bureau, matériel et licences info	57 K€	0 K€	0	0 K€	n/a
	2017600700 - Travaux STEP et postes de refoulement	900 K€	36 K€	0	36 K€	n/a
	2017600800 - Chemisage réseaux EU	2 400 K€	387 K€	177 K€	210 K€	1,2 Ans
	2019600700 - Investissements réalisés à la STEP	2 000 K€	1 957 K€	460 K€	1 497 K€	3,3 Ans
	2019600800 - Acquisition d'un système de telegestion pour les ouvrages d'asst	400 K€	398 K€	0	398 K€	n/a
	2019600900 - Travaux suite aux conclusions du SDA	8 000 K€	7 828 K€	1 043 K€	6 785 K€	6,5 Ans
	2020600100 - Acquisition mobilier bureau matériel licences informatiques 2020-2023	200 K€	199 K€	0	199 K€	n/a
	2020600200 - Acquisition matériel et outillages divers 2020-2023	200 K€	151 K€	20 K€	131 K€	6,6 Ans
	2021600100 - Acquisition matériel et outillages divers 2020-2023	660 K€	660 K€	50 K€	610 K€	12,2 Ans
	2022600300 - Chemisage réseaux EU	2 640 K€	2 640 K€	483 K€	2 157 K€	4,5 Ans
	2022600400 - Travaux Postes Refoulements	800 K€	800 K€	185 K€	615 K€	3,3 Ans
	Total:	27 690 K€	19 841 K€	3 128 K€	16 713 K€	5,3 Ans

La durée de résorption globale des AP est de 5,3 années

Analyse synthétique sur les variations par programme et le reste à financer après le BP :

- L'opération 2017600100 – Création et renouvellement des réseaux EU : cette opération verra prochainement son montant global diminuer au profit notamment de l'opération 2019600900 « travaux issus des conclusions du SDA » qui inclut des travaux de renouvellement des réseaux.
- L'opération 2019600900 – Travaux suite aux conclusions du schéma directeur d'assainissement. Les travaux liés à cette opération (bassin d'orage, réseaux poste sud, postes de refoulement) interviendront principalement en 2023 à hauteur de 5,7 M€.

Deux opérations arrivant à terme (chemisage et travaux postes de refoulement) ont été renouvelées et feront prochainement l'objet d'une délibération de création et d'affectation lors du prochain Conseil de la Métropole.

2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

2.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	5 372 K€	5 674 K€	6%
Recettes de gestion courante	5 270 K€	5 664 K€	7%
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 270 K€	5 599 K€	6%
74 - Dotations et participations			n/a
75 - Autres produits de gestion courante		64 K€	n/a
Autres recettes de fonctionnement	102 K€	10 K€	-90%
77 - Produits exceptionnels	102 K€	10 K€	-90%
Recettes d'ordre	750 K€	510 K€	-32%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 K€	510 K€	-32%
Total recettes de fonctionnement	6 122 K€	6 184 K€	1%
Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 122 K€	6 184 K€	1%

Les prévisions de produits des services ont été établies sur la base d'une hausse de 1% des volumes d'assainissement facturés et d'une hausse de 2% des tarifs de l'assainissement collectif et de 10% de la PFAC.

La baisse des opérations d'ordre (amortissement des subventions) est liée à la diminution des subventions accordées et à l'apurement de subventions totalement amorties.

2.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	4 688 K€	4 924 K€	5,0%
Dépenses de gestion courante	4 518 K€	4 777 K€	5,7%
011 - Charges à caractère général	1 848 K€	1 929 K€	4,4%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 017 K€	2 150 K€	6,6%
014 - Atténuations de Produits	650 K€	680 K€	4,6%
65 - Autres charges de gestion courante	3 K€	17 K€	473,0%
Autres dépenses de fonctionnement	170 K€	147 K€	-13,4%
66 - Charges financières	130 K€	107 K€	-17,5%
67 - Charges exceptionnelles	40 K€	40 K€	0,0%
68 - provisions	0		n/a
Dépenses d'ordre	1 434 K€	1 260 K€	-12,1%
023 - Virement à la section d'investissement			n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 434 K€	1 260 K€	-12,1%
Total dépenses de fonctionnement	6 122 K€	6 184 K€	1,0%
023 - Virement à la section d'investissement			n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	6 122 K€	6 184 K€	1,0%

Le volume de dépenses de fonctionnement est globalement stable par rapport au budget primitif 2021.

S'agissant des charges à caractère général, les principales variations sont les suivantes :

- Baisse des branchements suite à l'internalisation de l'activité - 100 K€
- Nouveau coût du traitement des boues, prévu à compter du dernier trimestre 2022 + 125 K€
- Autres postes 57 K€

La hausse des charges de personnel est liée aux embauches réalisées courant 2021.

2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

2.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	2 385 K€	2 778 K€	16%
Recettes d'équipement	2 385 K€	2 778 K€	16%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	448 K€	312 K€	-30%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 937 K€	2 466 K€	27%
23 - Immobilisations en cours		0	
Recettes financières	0	0	n/a
106 - Réserves	0	0	n/a
Recettes d'ordre	1 434 K€	1 260 K€	-12%
021 - Virement de la section de fonctionnement			n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 434 K€	1 260 K€	-12%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total recettes d'investissement	3 819 K€	4 038 K€	6%
021 - Virement de la section de fonctionnement			n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	3 819 K€	4 038 K€	6%

La baisse des subventions d'investissement est liée à des demandes de subventions en cours d'instruction, notamment auprès de l'agence de l'eau.

En contrepartie, le montant des emprunts a été revu à la hausse pour équilibrer le budget d'investissement. Ces recettes prévisionnelles d'emprunt seront annulées, partiellement ou en totalité, en fonction des subventions réellement encaissées et des résultats de fonctionnement réalisés.

2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022 TERRITOIRE PAYS DE MARTIGUES

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	3 069 K€	3 528 K€	15%
Dépenses d'équipement	2 629 K€	3 128 K€	19%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			n/a
Total des opérations d'équipement	2 629 K€	3 128 K€	19%
Dépenses financières	440 K€	400 K€	-9%
16 - Emprunts et dettes assimilées	440 K€	400 K€	-9%
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
Dépenses d'ordre	750 K€	510 K€	-32%
040 - Opérations de transfert entre sections	750 K€	510 K€	-32%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
Total dépenses d'investissement	3 819 K€	4 038 K€	6%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	3 819 K€	4 038 K€	6%

La hausse de 6% des dépenses d'investissement est liée à la hausse de 19% des prévisions de dépenses d'équipement.

Comme exposé dans le tableau qui figure en 2.1, les principales dépenses d'équipement prévues en 2022 concernent les opérations suivantes :

- Extension et renouvellement du réseau de Martigues, Port de Bouc et St Mitre les Remparts 700 K€
- Travaux prévus par le schéma directeur d'assainissement (bassin d'orage, renouvellement réseau) 1 050 K€
- Travaux de chemisage et fumigation 480 K€
- Renouvellement des équipements de la station d'épuration 460 K€

La baisse des opérations d'ordre (amortissement des subventions) est liée à la diminution des subventions accordées et à l'apurement de subventions totalement amorties.

2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget annexe Assainissement du Pays de Martigues	Recettes de gestion courante	5 270 K€	5 664 K€
	Dépenses de gestion courante	4 518 K€	4 777 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	752 K€	887 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	14%	16%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	102 K€	10 K€
	Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	40 K€	49 K€
	Résultat exceptionnel large	62 K€	-39 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	814 K€	848 K€
	Taux d'épargne de gestion	15%	15%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	130 K€	107 K€
	Recettes réelles	5 372 K€	5 674 K€
	Dépenses réelles	4 688 K€	4 933 K€
	Epargne brute (EBE)	684 K€	741 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	13%	13%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	440 K€	400 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	244 K€	341 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	5%	6%

Le niveau d'épargne du budget annexe assainissement est stable par rapport au Budget Primitif 2021.

2.5. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget assainissement 2022 Territoire Pays de Martigues

En k€	Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
Volume	2 561 K€	400 K€	107 K€	2 466 K€	4 627 K€

Fin 2021, le stock de dette s'élève à 2,6 M€, soit environ 3,4 année d'épargne brute. Le remboursement du capital représente quant à lui environ 50% de l'épargne brute annuelle.

Si la régie devait souscrire en totalité l'emprunt inscrit au Budget Primitif, la dette représenterait 6,1 années d'épargne brute.